

N° 7587^{1A}

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2019-2020

PROJET DE LOI

portant

- 1° **prorogation de mesures concernant**
 - la tenue d’audiences publiques pendant l’état de crise devant les juridictions dans les affaires soumises à la procédure écrite,
 - certaines adaptations de la procédure de référé exceptionnel devant le juge aux affaires familiales,
 - la suspension des délais en matière juridictionnelle, et
 - d’autres modalités procédurales,
- 2° **dérogation temporaire aux articles 74, 75, 76 et 83 de la loi modifiée du 9 décembre 1976 relative à l’organisation du notariat,**
- 3° **dérogation temporaire aux articles 15 et 16 de la loi modifiée du 10 août 1991 sur la profession d’avocat, et**
- 4° **modification de l’article 89 de la loi modifiée du 8 mars 2017 sur la nationalité luxembourgeoise**

* * *

ADDENDUM

AVIS DE LA COUR ADMINISTRATIVE

DEPECHE DU PRESIDENT DE LA COUR ADMINISTRATIVE A LA MINISTRE DE LA JUSTICE

(2.6.2020)

Madame la Ministre,

J’ai l’avantage de vous faire parvenir en annexe l’avis de Monsieur le Président du tribunal administratif relatif au projet de loi sous rubrique avec la précision que je peux entièrement m’y rallier.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l’expression de ma très haute considération.

Le Président de la Cour administrative,
Francis DELAPORTE

